



Québec, le 28 septembre 2015

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
1035, rue des Parlementaires, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 11 juin 2015 étaient déposés à l'Assemblée nationale par le député de Richelieu les extraits de deux pétitions signées respectivement par 189 et 214 personnes demandant de prioriser le projet d'agrandissement de l'école Saint-Roch de la Commission scolaire de Sorel-Tracy.

Un projet d'agrandissement concernant cette école a été déposé par la Commission scolaire de Sorel-Tracy dans le cadre de la mesure Ajout d'espace pour la formation générale du Plan québécois des infrastructures (PQI) 2015-2025.

Soyez assuré que ce projet a été analysé à sa juste valeur en tenant compte de ses particularités et en fonction des autres projets soumis par les commissions scolaires. D'ailleurs, la Commission scolaire de Sorel-Tracy est autorisée à réaliser le projet d'agrandissement à l'école Saint-Roch dans le cadre du PQI 2015-2025.

Consentir les ressources nécessaires pour une éducation de qualité et offrir un milieu de vie sain et sécuritaire constituent des avenues prioritaires pour le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. C'est pourquoi plus de 400 M\$ ont été octroyés aux commissions scolaires linguistiques dans le cadre du PQI 2015-2025 pour la réalisation de 50 projets de construction, d'agrandissement et d'acquisition de matériel partout au Québec.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

François Blais